SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
CFE CGC
*Ensemble et pour tous*

*10 juillet 2025*

# Résultats CIA et promo/ avancement
# Plus de transparence !

## CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Un **RECOURS GRACIEUX** auprès de votre ligne managériale (N+1 ou au-delà) sur le CIA et plan de promo/ avancement, avec si besoin l'aide de vos représentants syndicaux.

- **UN RECOURS EN INSTANCE** (CAP pour les titulaires, CCP pour les contractuels), si vous êtes en désaccord sur votre entretien professionnel qui formalise votre engagement et manière de servir.

Dans un cadre budgétaire contraint, comme chaque année il y a des gagnants et des perdants, en lien avec les résultats de l'Entretien Professionnel 2024 (engagement et manière de servir).

**ENCORE TROP DE DISPARITES** entre les directions : pas d'info des agents, managers non consultés, des règles du jeux variables ...

Pour le SNT CFE-CGC, **TOUS LES AGENTS DOIVENT ETRE INFORMES**, y compris en cas de non-attribution :

- de l'ensemble des critères de choix concernant l'attribution et le montant de leur CIA ;
- du nombre de points obtenus dans la nouvelle grille de critères négociée par les organisations syndicales (8 critères, 44 points), pour le plan de promo/ avancement (titulaires).

Le **SNT DEMANDE UNE NEGOCIATION ANNUELLE** avec les organisations syndicales sur l'évolution des rémunérations et la reconnaissance des engagements individuels et collectifs (contractuels, titulaires, agents non permanents, bas salaires ...).

**Le SNT CFE-CGC est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches**
**Pour garantir vos droits, le SNT est à votre écoute : 06.67.29.00.91/ cfe-cgc@yvelines.fr/ https://snt-cd78.org**